

# DES SERVICES ACCESSIBLES ET ADAPTÉS POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À EMPLOI  
ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

DÉCEMBRE 2025



**AXTRA**

Alliance des  
centres-conseils  
en emploi

# AXTRA | ALLIANCE DES CENTRES-CONSEILS EN EMPLOI

AXTRA, l'Alliance des centres-conseils en emploi, est un organisme à but non lucratif (OBNL) légalement constitué depuis le 13 février 1987. L'Alliance est composée de 89 membres qui sont répartis dans 16 des 17 régions administratives du Québec. Elle collabore également avec un important réseau de partenaires à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

## Mission

La mission d'AXTRA est de représenter, informer et soutenir ses centres-conseils en emploi face aux enjeux du marché du travail.

## Vision

Référence et partenaire incontournable, AXTRA contribue à la création d'un marché du travail inclusif afin de permettre à tous les individus de trouver leur X. L'Alliance s'appuie sur l'expertise de ses membres, la qualité de sa veille stratégique et la portée de ses projets.

## Valeurs

- **Leadership** : Vision, Innovation, Rayonnement
- **Mobilisation** : Considération, Collaboration, Engagement
- **Expertise** : Qualité, Rigueur, Crédibilité

Nos trois valeurs phares s'appuient à leur tour sur trois valeurs, qui soutiennent et précisent leur mise en œuvre tant à l'interne qu'à l'externe.

## Un impact indéniable sur la société

Les 89 centres-conseils en emploi membres d'AXTRA desservent une clientèle de plus de 80 000 individus par année, ce qui en fait le plus important regroupement en employabilité au Québec. Les membres de l'Alliance gèrent des budgets totalisant plus de 84 M\$ et embauchent plus de 1 600 professionnel·les. Leur impact sur les communautés est substantiel et les programmes qu'ils mettent en œuvre ont des retombées significatives sur des clientèles variées (jeunes, personnes immigrantes, personnes judiciarialisées, membres des communautés autochtones, travailleuses et travailleurs expérimentés, personnes avec des troubles de dépendance, etc.) ainsi que sur l'ensemble de la société.



## Introduction

AXTRA, l'Alliance des centres-conseils en emploi, rassemble 89 organismes spécialisés en employabilité qui accompagnent chaque année des milliers de jeunes dans leur intégration et leur progression sur le marché du travail. Forte de cette expertise terrain, AXTRA souhaite contribuer de manière constructive à la consultation menée par le gouvernement du Canada sur l'emploi des jeunes.

Les constats présentés dans ce bref mémoire s'appuient sur l'expérience de nos membres, qui œuvrent quotidiennement auprès d'une diversité de jeunes faisant face à des obstacles multiples. À travers ces observations, AXTRA souhaite mettre en lumière les principaux enjeux auxquels les jeunes sont confronté·es, les leviers les plus efficaces pour soutenir leur insertion professionnelle et les conditions essentielles pour assurer un accès équitable à des services d'employabilité de qualité. Nous espérons que les résultats de cette consultation nationale permettront la mise en place d'actions structurantes afin d'offrir à tous les jeunes des perspectives d'emploi réelles et porteuses d'avenir.

### 1. Obstacles rencontrés par les jeunes dans leur recherche et leur maintien en emploi

Plusieurs obstacles structurels et individuels freinent l'intégration durable des jeunes sur le marché du travail québécois et canadien. Parmi les principaux défis se trouve le **manque d'expérience professionnelle et de compétences liées au travail**, comme la collaboration, la résolution de problèmes ou encore la communication. D'autres facteurs, tels que les **enjeux de santé mentale ou de dépendance**, les coûts du transport et des horaires de travail difficiles à concilier avec leurs obligations personnelles ou scolaires, constituent un frein important.

Face à ces obstacles, l'**accès aux services d'aide à l'emploi et à l'orientation professionnelle demeure largement insuffisant** pour plusieurs jeunes et étudiant·es, particulièrement pour celles et ceux qui sont éloigné·es du marché du travail. Cette insuffisance de services, résultant du sous-financement structurel des centres-conseils en emploi et des autres organismes spécialisés en employabilité, limite concrètement la capacité des jeunes à intégrer le marché du travail, à s'y maintenir et à y progresser.

### 2. Initiatives les plus efficaces pour soutenir l'insertion et la progression des jeunes

Les centres-conseils en emploi qui interviennent auprès d'une clientèle jeunesse, de même que les carrefours jeunesse-emploi, jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des initiatives les plus efficaces pour soutenir l'insertion professionnelle des jeunes au Québec.

D'une part, les **programmes qui jumellent des mesures de soutien globales — telles que l'aide au transport ou à la garde d'enfants — avec de l'expérience concrète en milieu de travail** favorisent l'acquisition de compétences essentielles, tout en permettant aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé d'une ressource spécialisée. Toutefois, la capacité d'offrir ces mesures de soutien globales a été considérablement réduite au fil des ans en raison de coupures de financement, alors même qu'elles sont déterminantes pour lever les contraintes matérielles qui freinent la participation des jeunes.

D'autre part, ces organismes offrent également des **formations préalables à l'emploi destinées aux jeunes les plus éloignés du marché du travail**, notamment par le biais de plateaux d'expérimentation. Ces formations constituent un levier important pour renforcer leurs compétences de base, développer leur autonomie et soutenir une transition progressive vers l'emploi.

Grâce à leur expertise spécialisée et à leur présence sur l'ensemble du territoire québécois, les centres-conseils en emploi et autres organismes en employabilité assurent un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins variés des jeunes, ce qui en fait des acteurs incontournables de leur intégration sociale et professionnelle.

### **3. Lacunes observées dans les mesures de soutien destinées aux jeunes**

Des lacunes croissantes sont observées dans les mesures de soutien destinées aux jeunes, liées à la fois à une **diminution du financement, à la flexibilité réduite des mesures d'aide à l'emploi et au resserrement des critères d'admissibilité**. Les moyens actuellement disponibles ne permettent plus d'assurer une offre de services pleinement accessible, stable et adaptée aux besoins de la jeunesse. Les compressions financières récentes limitent la capacité des organismes à intervenir de manière préventive, soutenue et continue auprès des jeunes, particulièrement ceux et celles qui cumulent plusieurs obstacles.

La diversité des profils et des réalités vécues par les jeunes exige une approche souple et personnalisée de la part des centres-conseils en emploi et des autres organismes en employabilité. La mise en place de stratégies adaptées aux besoins individuels et de projets ancrés dans les réalités propres à chaque territoire demeure indispensable pour favoriser la mise en mouvement des jeunes et leur intégration durable au marché du travail. Or, le resserrement des critères d'accès aux mesures, combiné à une tendance à la standardisation des services publics d'emploi, compromet la possibilité d'offrir un accompagnement véritablement centré sur les besoins des jeunes. La lourdeur administrative croissante qui s'ajoute à cette rigidité institutionnelle limite encore davantage la marge de manœuvre des personnes conseillères. En somme, ces contraintes financières et opérationnelles se répercutent négativement sur la qualité et l'efficacité des interventions déployées auprès des jeunes.

## 4. Priorité absolue pour réduire le chômage chez les jeunes

La priorité immédiate consiste à **renégocier et à bonifier les ententes de transferts entre le gouvernement fédéral et les provinces** afin d'assurer un financement adéquat, stable et prévisible des programmes d'aide à l'emploi destinés aux jeunes. La fin des bonifications aux Ententes sur le marché du travail a entraîné, pour le Québec, un manque à gagner de près de 140 M\$ en 2024-2025 — soit 100,7 M\$ pour l'EDMT et 44,4 M\$ pour l'EDMO — auquel se sont ajoutés environ 145 M\$ de compressions fédérales et provinciales supplémentaires. Ces réductions ont fragilisé l'ensemble de l'offre de services d'employabilité, limitant l'accès des jeunes Québécois et Québécoises à des mesures pourtant essentielles à leur intégration socioprofessionnelle.

### **X Recommandation : Renégocier et bonifier les ententes de transferts entre le gouvernement fédéral et les provinces afin d'assurer un financement adéquat, stable et prévisible des programmes d'aide à l'emploi destinés aux jeunes.**

Concrètement, plusieurs jeunes se voient aujourd'hui refuser un accompagnement ou une formation qualifiante faute de ressources suffisantes ou en raison de critères d'admissibilité inadéquats (ex. statut socioéconomique ou situation d'emploi), malgré des besoins clairement identifiés. Dans plusieurs régions du Québec, les listes d'attente s'allongent, les services sont réduits ou interrompus, et les possibilités d'intervention précoce — pourtant déterminantes pour prévenir le décrochage du marché du travail — s'amenuisent.

Cette situation survient dans un environnement où les jeunes, qui peinent encore à se relever de la récente pandémie de COVID-19, font face à des défis majeurs liés aux transitions économiques, technologiques, démographiques et environnementales. Dans un climat d'incertitude mondiale, le ralentissement économique actuellement observable accentue leur vulnérabilité et compromet leur intégration et leur maintien sur le marché du travail.

Dans ce contexte, il est impératif non seulement de rétablir et de renforcer les transferts fédéraux, mais également de garantir que les services publics d'emploi soient accessibles, souples et adaptés aux réalités des jeunes. Un financement adéquat, conjugué à une flexibilité suffisante dans la prestation des mesures d'aide à l'emploi, constitue une condition essentielle pour assurer la qualité et la continuité des programmes spécialisés, soutenir le développement des compétences et offrir aux jeunes des perspectives professionnelles durables et porteuses d'avenir. Enfin, il importe que les investissements destinés à la jeunesse soient orientés de façon à appuyer directement leur intégration et leur progression sur le marché du travail.